

Jacques Robnard

## Petit journal des XVIII<sup>es</sup> Assises

Dix-huitièmes Assises, les premières du vingt-et-unième siècle. « Assises » vous avez dit assises... Au fait, pourquoi ? Nous sommes des voyageurs, certes, mais comme le dit notre éminent collègue Michel Orcel, il faut aussi savoir planter sa tente quelque part... Je me suis plongé, vieille habitude, dans les dictionnaires. Un vieux Larousse de 1920 me donne une série de définitions :

1. Rang de pierres posées horizontalement (*la position horizontale ne paraît pas convenir à la besogne du traducteur, donc rien à voir*). 2. Fig. Élément fondamental d'un tout métaphysique : les assises de la société... 3. Géol. Masses minérales comprenant ensemble une faune caractéristique correspondant à un âge déterminé (*cela ne nous correspond pas du tout !*). 4. Séances tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles : passer aux assises (*notre activité ne relève pas de ce genre d'assemblées, que je sache*). 5. Fam. Tenir ses assises quelque part, se réunir habituellement en un lieu ; s'y faire applaudir, admirer... (*serions-nous si cabots ?*)

Pourtant, cette dernière définition devrait quand même nous convenir ! Le petit Larousse illustré de l'an 2000 élimine les définitions 1, 2 et 3 et ne conserve que la 4 et la 5 en modifiant cette dernière et en précisant : « congrès d'un mouvement, d'un parti politique, d'un syndicat, etc. » Réunissons-nous le congrès des « etc. » ? Certains éditeurs auraient sans doute tendance à nous considérer comme tels ! En attendant, nous nous installons en Arles pour trois jours.

## **Vendredi 9 novembre 2001**

15 heures. Ouverture

Hervé Schiavetti, le nouveau maire d'Arles, nous accueille dans le théâtre municipal magnifiquement rénové et inauguré le 20 octobre 2001. Les maires d'Arles se succèdent et restent fidèles à nos Assises. En déplacement à l'étranger, Michel Vauzelle, président du Conseil régional PACA, s'excuse de ne pouvoir être des nôtres. Marie-Claire Pasquier, présidente d'ATLAS, remercie notre hôte et se réjouit du nombre important, cette année encore, des participants. À côté des fidèles, on découvre de nouveaux visages, qui témoignent de l'intérêt grandissant des jeunes traducteurs pour cette manifestation. Elle rappelle que nous sommes solidaires de tous ceux qui défendent la liberté d'expression partout où elle est menacée. Et elle cite Nelly Sachs, traductrice, prix Nobel en 1966 : « Peuples de la terre, / ne détruisez pas l'univers des mots, / ne coupez pas avec les couteaux de la haine / le son qui naquit avec le souffle. »

15 heures 30. Conférence inaugurale

La conférence de Michel Deguy est intitulée, avec à-propos : « Guerre et paix ». Il aurait pu dire aussi, « du côté de Babel et de la Pentecôte ». M. Deguy commence par évoquer la récente traduction collégiale de la Bible, parfois appelée « la Bible des écrivains ». Il s'interroge avec rigueur sur ce qu'on appelle « la liberté », sur le « respect » et le « respectable », sur les langues dites « mortes » et l'activité traduisante de la version latine ou grecque qui fut celle des lycéens de sa génération. Contre l'instantané de la mondialisation des langues, contre l'abomination du « désespéranto », il plaide pour le retard, l'obstacle, le lent mouvement de va-et-vient. Il cite Mallarmé et son désormais classique « imparfaites en ceci que plusieurs ». Poète, M. Deguy affirme que la poésie est traduction. Il fait référence à Rimbaud, à Lautréamont, à Valéry, à Bonnefoy. Et termine sur un acte de foi : « le temps de la traduction commence ».

16 heures 30. Table ronde

« Les traducteurs de Colette », Anna Bassan Levi (Italie), Julia Escobar (Espagne) et Gueorgui Zinguer (Russie), réunis autour de Nicole Ward Jouve, écrivain, auteur d'un Colette en anglais, examinent deux thèmes : l'histoire des traductions et de la réception de Colette dans les pays représentés ; les difficultés et les plaisirs particuliers rencontrés par les traducteurs au cours de leur travail sur Colette. Pour tous, difficultés comme plaisirs ont été grands, étant donné les rythmes, les ellipses, l'euphonie des phrases de Colette, la richesse, la précision et l'inventivité de son vocabulaire. Quant à la réception de l'œuvre, les différences entre les pays

apparaissent particulièrement éloquentes : alors que l'Italie, très ouverte aux œuvres étrangères, notamment françaises, voit des traductions des *Claudine* dès les années 1900, que des retraductions sont en cours et des œuvres quasi complètes en projet, alors qu'en Espagne, également très à l'écoute de l'étranger, des œuvres comme *Le Blé en herbe* sont traduites peu de temps après leur parution, ce n'est qu'en 1951 que la première traduction de Colette en anglais voit le jour, suivie de l'essentiel des autres à un rythme rapide et avec une multiplicité de traducteurs, mais sans projets de nouvelles traductions bien que certaines aient près d'un demi-siècle. En revanche, ce n'est qu'à partir des années 1990 que paraissent les premières traductions de Colette en russe. Colette était-elle considérée aux temps de l'URSS comme décadente ou subversive ? L'image de l'ingénue libertine en tout cas a longue vie : les couvertures russes proposent des nus aussi suggestifs que les couvertures italiennes des années 1900.

18 heures 30. Spectacle

Après la table ronde, le Théâtre d'Arles est le cadre idéal pour « Colette, l'écrivain », un spectacle de la compagnie parisienne Trois-six-neuf conçu et interprété par Nathalie Prokhoris sur un accompagnement musical de Jean-Marie Machado. À partir de seuls extraits de textes de Colette, cette jeune comédienne fait revivre en une heure, avec une grande présence, la parole d'une femme qui s'interroge sans complaisance sur elle-même et sur les êtres, portée par la seule exigence de l'écriture. Pour beaucoup d'entre nous, la révélation d'une Colette étonnamment libre et contemporaine, telle que les manuels scolaires ne nous l'avaient pas montrée.

Simultanément, à l'espace Van Gogh, Claude Bleton, directeur du CITL, présente le Collège devant une soixantaine de personnes, décrit son fonctionnement, ses activités et les outils de travail qu'il met à la disposition des résidents.

20 heures 30. Buffet

Les invités et les participants se retrouvent autour de longues tables pour partager le traditionnel buffet à dominante provençale et camarguaise. Dans une ambiance chaleureuse, les nouveaux font connaissance avec les anciens, les conversations se renouent d'une année sur l'autre. On y parle de traduction, de métier, d'édition, mais aussi de bien d'autres choses...

**Samedi 10 novembre,**

9 heures. Table ronde

Réunis à l'espace Van Gogh, Peter Bergsma, directeur du Collège d'Amsterdam, Igor Navratil, directeur du Collège de Bratislava (Slovaquie)

et Claude Bleton, directeur du Collège d'Arles, nous livrent les derniers développements concernant « RÉCIT », le réseau européen des centres de traducteurs créé en mars 2000. Le principal problème abordé est celui des subventions européennes, dont on sait que la dernière demande (2001) a été rejetée. La situation est grave pour la majorité des collèges, notamment celui d'Irlande qui est entièrement financé par ces fonds. Le Collège de Seneffe (Belgique) ne pourra sans doute pas assurer toutes les sessions prévues. Quant à Arles, il se verra obligé de diminuer le nombre de ses bourses (jusque-là, il en était accordé entre 15 et 22 par an). « La seule langue commune de l'Europe, c'est la traduction », aime à répéter Claude Bleton. Mais est-ce aussi l'avis de la DG X, qui ne semble pas avoir perçu le rôle et l'intérêt des collèges de traducteurs dans la construction européenne...

#### 10 heures 45. Ateliers de langues

L'atelier d'anglais réunit une quarantaine de personnes, sous la houlette de Françoise du Sorbier. Trois extraits de *Phineas Redux* (1873–1874) sont proposés à la sagacité des participants. Le texte d'Anthony Trollope soulève des problèmes de « périlinguistique civilisationnelle », comme disent les linguistes, autrement dit, de référent, lequel est ici particulièrement obscur. Un texte final est élaboré en commun... Résultat : Françoise du Sorbier regrette de ne pouvoir revoir sa traduction publiée il y a quelques années.

Pour l'atelier de chinois qu'ils animent, Noël et Liliane Dutrait proposent la première page du roman de Mo Yan *Les enfants de la famille Shangguan/Gros seins, grosses fesses*, qu'ils sont en train de traduire pour le Seuil. Après avoir rappelé les caractéristiques de la traduction du chinois (absence de marque de temps, difficultés à traduire les onomatopées, différences culturelles, etc.), ils indiquent la méthode qu'ils utilisent pour travailler à deux : établissement d'un premier jet par Noël Dutrait, lecture par Liliane Dutrait, puis retour au texte chinois et discussion... Pendant une heure trente, les idées fusent à jet continu et les animateurs auraient sans doute bien voulu que cet aréopage de professionnels de haut niveau, sinophones et non-sinophones, les accompagnent jusqu'au bout de leur travail de longue haleine puisque le roman comporte plus de cinq cents pages !

Animé par Dominique Vittoz, l'atelier d'italien a pour objet un essai historique d'Andrea Camilleri, *La bolla di componenda*, inédit en France. L'extrait choisi se trouve dans l'avant-dernier chapitre où l'essai se fait fiction. Après avoir minutieusement enquêté sur ces scandaleuses bulles de componende permettant, contre versement dûment tarifé, d'absoudre, y compris à l'avance, la plupart des péchés contre son prochain, Camilleri

imagine comment un paysan réussit à bénéficier d'une bulle de compendie pour le seul péché qui en est exclu : le meurtre. Le texte pose les problèmes de métissage entre italien et dialecte sicilien. Dominique Vittoz expose les principes de sa traduction métissée français-lyonnais.

L'atelier de suédois est animé par Vincent Fournier qui reconnaît d'entrée de jeu qu'il y a sans doute quelque légèreté à inscrire le poème de Martinson « Pigor » (Servantes de ferme), de 1934, au programme d'un atelier de traduction : une vieille langue très travaillée, archaïsante, d'accès difficile aux lycéens suédois d'aujourd'hui, nous apprend un participant suédois. On ne reviendra pas sur l'antienne de l'« intraduisibilité » de la poésie. Il n'est d'ailleurs pas question d'aboutir à un texte élaboré, mais, pour neuf participants très motivés, d'explorer sous toutes les coutures une quinzaine de vers de cette œuvre dont Jean-Clarence Lambert a donné, en 1956, une version française non dénuée d'intérêt. Une heure et demie de travail collectif passionnant que tous auraient aimé prolonger.

Trente-cinq personnes assistent à l'atelier d'écriture de Jean Guiloineau. Celui-ci leur propose des exercices dans les formes très contraignantes de la chanson – comptines, chansons populaires, chansons de Georges Brassens. Le but est d'écrire de nouveaux refrains ou couplets en utilisant les structures existantes. Les résultats, comme toujours, sont étonnants. L'atelier se déroule dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Une heure et demie d'amitié par le biais de l'écriture.

14 heures 30. Conférence

L'après-midi, les Assises retrouvent le théâtre municipal pour écouter la conférence de Rachel Ertel, « Hantise de mort, hantise de mots : traduire le yiddish ». En ouverture, Rachel Ertel nous lit, en yiddish puis en français, un poème de Jacob Glatstein tiré du recueil *Fun maïn gantzer mi (De toute ma peine)*, New York, 1956 : « Ci-gisent/ tous ceux qui parlaient/ tous ceux qui bégayaient/ tous ceux qui se taisaient/ ils sont tous rassemblés ici. » L'anéantissement des Juifs d'Europe pendant la dernière guerre a entraîné l'anéantissement du yiddish. Depuis toujours, le yiddish a entretenu un rapport intime avec la traduction, de par sa nature de langue de fusion et de par son ouverture aux littératures du monde entier. On peut lire en yiddish tous les grands classiques universels. Mais, paradoxalement, ce n'est que depuis que le yiddish est devenu « la langue de personne » que les autres langues commencent à s'intéresser à lui et à accueillir sa littérature. Dans ce domaine, Rachel Ertel a mené, pour le français, une œuvre pionnière : avant de traduire et de faire traduire, elle a formé une jeune cohorte de traducteurs exceptionnels.

15 heures 30. Table ronde.

« La traduction de Franz Kafka » rassemble, autour de Jürgen Ritte, Bernard Lortholary, Axel Nesme, Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent. *Le Procès* a été traduit pour la première fois en français en 1933 par Alexandre Vialatte. En 1960, Gallimard demande à Claude David de corriger la traduction de Vialatte. C'est sans compter avec les héritiers de l'écrivain qui n'autorisent la publication de la traduction de Claude David qu'en « alternatives », pratiquement sous forme de notes ! Depuis sont parues celle de Bernard Lortholary (qui rétablit le côté noir de l'humour de Kafka), puis celle de Georges Arthur Goldschmidt et, en 2000, celle d'Axel Nesme pour qui toute traduction est une ré-interprétation. De leur côté, Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent expliquent que leur but n'a pas été « de refaire une traduction pour rendre les autres caduques ni de faire redécouvrir Kafka mais de donner à voir ses textes dans leur physionomie première et de faire évoluer la connaissance de Kafka à partir des textes eux-mêmes ».

19 heures. Proclamation des prix

Comme chaque année, les grands prix de traduction (Halpérine-Kaminsky, Nelly-Sachs et Amédée-Pichot) sont proclamés à l'occasion des Assises, en présence du maire de la ville. Quant au prix ATLAS Junior, il montre que la relève est assurée : 148 élèves de 28 lycées de la région ont concouru. Les lauréats viennent d'établissements de Cavaillon, Martigues, Avignon, Salon-de-Provence, Tarascon et d'Arles. Cette manifestation sympathique et chaleureuse est agrémentée d'intermèdes musicaux présentés par des élèves de l'École municipale de musique Georges Bizet.

### **Dimanche 11 novembre**

10 heures. Table ronde

La matinée du dimanche est consacrée à la table ronde de l'ATLF, « Le traducteur au XXI<sup>e</sup> siècle ». Après un ample portrait brossé par François Mathieu, président de l'ATLF, les intervenants s'attaquent à un ordre du jour copieux. Pour Jacqueline Lahana, la réforme de l'AGESSA adoptée par le Parlement en été 2001 apporte des améliorations notables qui concernent aussi bien les conditions d'affiliation (abaissement du seuil de revenu minimal) que les prestations servies (diminution du délai de carence pour les congés-maladie, par exemple). Françoise Cartano fait le point des deux grands dossiers traités par la SOFIA (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit). Le 17 juillet 2001, le Parlement français a voté une loi étendant aux œuvres écrites, sur quelque support qu'elles soient fixées, le droit à rémunération au titre de la copie privée numérique – ce qui représente un acquis considérable. Concernant la rémunération du droit de prêt en

bibliothèque, Catherine Tasca, ministre de la culture, a présenté au Conseil des ministres du 10 octobre 2001 un projet qui devrait mettre un terme aux polémiques en conjuguant les enjeux du droit d'auteur et ceux du service public de la lecture. Le dispositif retenu peut se résumer schématiquement ainsi : deux sources de financement pour un « prêt payé » et non « payant », un forfait par inscrit payé sur fonds publics, un pourcentage sur le prix d'achat des livres destinés aux bibliothèques. Montant estimé : 22 millions d'euros. Gérées collectivement, les ressources seront affectées à la fois au droit d'auteur (à partager avec les éditeurs) et à la création d'un régime de retraite complémentaire pour les auteurs. Françoise Cartano souligne l'importance de l'adhésion d'un maximum d'auteurs à SOFIA en rappelant que le droit d'inscription de 38,11 euros, qui correspond à l'achat d'une part, est payable une seule fois. La SOFIA, nouvelle société, a besoin d'un grand nombre d'adhérents pour installer sa légitimité. Enfin, Evelyne Châtelain annonce l'ouverture du site Internet de l'ATLF et en explique le fonctionnement. Quant à la liste de diffusion, créée en décembre 2000, elle se porte bien. Avec près de 150 inscrits, c'est devenu un nouveau réseau de solidarité indispensable, un lieu de circulation quasi instantané des informations et l'occasion de nouer des amitiés d'un bout à l'autre de l'Hexagone et même au-delà.

14 heures. Ateliers de langues

Retour à l'espace Van Gogh pour la deuxième série d'ateliers. Celui du français vers l'espagnol est placé sous la houlette de Julia Escobar qui, à partir d'extraits de *La naissance du jour*, propose aux participants de travailler sur la transposition, en espagnol, des résonances paysannes, bourguignonnes et méridionales, de la langue de Colette.

Pour l'atelier d'allemand, Laurent Cassagnau a choisi deux sonnets de Franz Josef Czernin, poète autrichien né en 1952. Il présente ses traductions en expliquant les principes qui l'ont guidé. Les participants demandent des explications concernant certains de ses choix, puis s'enhardissent à proposer des solutions alternatives, moins en ce qui concerne le lexique que le rythme. Une partie de la discussion porte sur une caractéristique de cette poésie qui repose sur la tension entre harmonie musicale et dysharmonie produites par des syncopes, des ruptures de rythme. Ce qui a commencé comme une visite de l'atelier du traducteur se transforme petit à petit en atelier de traduction où le public s'essaie à la redoutable gageure de traduire Czernin en français.

Confié à Agnès Járfaš, l'atelier de hongrois se penche sur un court chapitre d'un livre de Péter Esterházy, *Une femme*. Le texte alterne phrase

longue et phrase à mot unique. Le riche échantillon des différents types de noms composés permet de comprendre le fonctionnement de cette langue agglutinante. Les participants s'interrogent également sur les problèmes de la transculturation : comment traduire un terme comme « *gulyás* » qui est devenu un cliché dans la langue d'arrivée sous forme de « goulasch », mais qui signifie autre chose dans la culture du départ...

L'atelier animé par le récipiendaire du prix Nelly-Sachs, Michel Orcel, porte sur un extrait du *Roland furieux* de l'Arioste. Après une rapide présentation historique et une traduction littérale, le groupe, d'accord avec les conclusions de l'animateur sur la nécessité de traduire en vers rythmés les poèmes de cette époque, se décide à user du décasyllabe français pour transcrire l'hendécasyllabe italien, mais renonce à rimer le poème pour ne pas accroître les contraintes et, du même coup, s'interdire de conduire l'expérience à son terme. Une réflexion véritablement collective s'engage alors non seulement sur la mesure du vers et les moyens d'y parvenir, mais aussi sur la portée historique, phonologique et poétique de chaque terme au sein de la forme générative du sonnet.

Marie-Claire Pasquier ouvre son atelier thématique consacré au voyage par une remarque fort pertinente de Marco Polo visitant la Chine à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : « Les gens ont un langage à eux et très dur à comprendre ». Cela reste vrai... Qu'il s'agisse d'« Impressions de voyage », de « Mémoires » ou du « Voyage pittoresque », genre fort prisé au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse de romanciers, d'archéologues ou de géographes en mission, les voyageurs font partager à leurs lecteurs leur découverte de « modes d'existence » bien différents des leurs (et de ceux d'aujourd'hui, sans doute). Leurs descriptions (mœurs, cuisine, vêtements, transports) sont souvent de véritables traductions intralinguistiques, leurs récits, de mini-épopées. On s'aperçoit également que les préjugés xénophobes ne datent pas d'hier. Voici Sade à Naples en 1776 : « C'est avec douleur, j'en conviens, qu'on voit le plus beau pays de l'univers habité par l'espèce la plus abrutie ».

L'atelier Internet rassemble une vingtaine de personnes et c'est avec plaisir qu'Evelyne Châtelain constate que les traducteurs ont fait, depuis l'an dernier, de nets progrès dans le domaine. Après une brève visite sur le site du professeur TradoKo, les internautes partent à la découverte des moteurs de recherche, apprennent à formuler leurs demandes, à retrouver une citation, à compulser simultanément plusieurs dictionnaires et, pourquoi pas, à musarder dans les nombreuses œuvres du domaine public numérisées et disponibles en ligne.

Les XVIII<sup>es</sup> Assises sont mortes... Vivent les XIX<sup>es</sup> !